

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Prévenir plutôt que subir: Pour que Lausanne soit prête face aux nitazènes et autres opioïdes de synthèse

Initiant-e(-s) : Nicolas Hurni Laisser vide

Anticiper plus explicitement à Lausanne l'arrivée possible de nitazènes et d'autres opioïdes de synthèse très puissants apparaît nécessaire, au vu d'une progression européenne parfois rapide et brutale. Plusieurs collectivités, notamment Genève et Fribourg, ont déjà mis en place des mesures concrètes de veille, de prévention, de réduction des risques et de coordination. À Lausanne, bien que la problématique ait déjà été identifiée et suivie, les réponses apportées à ce jour ne constituent pas encore un cadre pleinement formalisé, lisible et harmonisé. Attendre l'apparition de cas locaux avant de structurer la préparation comporterait un risque, car l'absence de détection aujourd'hui ne garantit pas une capacité de réaction suffisante demain. Une formalisation d'un dispositif lausannois d'anticipation, articulé avec les mesures prises aux niveaux cantonal, intercantonal et fédéral, permettrait de renforcer la préparation de manière cohérente et coordonnée.

Les nitazènes appartiennent à la famille des opioïdes de synthèse très puissants. Leur dangerosité tient notamment à leur très forte puissance, à leur microdosage, au risque de surdose rapide, ainsi qu'au fait qu'ils peuvent être vendus sous une fausse appellation, mélangés à d'autres substances ou intégrés à de faux médicaments, notamment de type oxycodone ou benzodiazépines.

Si la Suisse n'est pas aujourd'hui confrontée à une crise aiguë comparable à celle observée en Amérique du Nord, les signaux européens imposent une logique d'anticipation. Depuis 2019, au moins 21 États membres de l'Union européenne ont signalé la présence de nitazènes. En 2024, les 7 nouveaux opioïdes synthétiques notifiés pour la première fois au système européen d'alerte précoce étaient tous des nitazènes. En 2023, la quantité de poudres de nitazènes détectée en Europe a triplé pour atteindre 10 kilogrammes. La même dynamique se retrouve dans les faux comprimés: les autorités européennes ont saisi près de 24'000 comprimés contenant des nitazènes en 2023, contre 430 en 2022, et les données préliminaires pour 2024 faisaient déjà état de plus de 50'000 comprimés saisis dans 9 États membres.

Les données sanitaires montrent également à quel point une dégradation peut être rapide. En Estonie, le nombre total de décès induits par la drogue est passé de 82 en 2022 à 119 en 2023, les nitazènes étant impliqués dans 52% des cas. En Lettonie, ce total est passé de 63 à 154 décès sur la même période, avec des nitazènes identifiés dans 66% des cas. En Grande-Bretagne, 247 décès liés aux nitazènes ont été recensés entre 2023 et 2024, dont 52 en 2023 et 195 en 2024. À Dublin, un cluster d'overdoses lié à de l'héroïne coupée aux nitazènes a conduit à 40 overdoses signalées en 36 heures, les sources suisses de référence décrivant quant à elles 57 overdoses en quelques jours, principalement sur une fenêtre de quatre jours.[3]

Conseil communal de Lausanne

Ces chiffres montrent qu'il ne serait pas prudent de conclure que l'absence de détection importante aujourd'hui suffirait à garantir une capacité de réaction adéquate demain. Au contraire, les exemples européens récents montrent que l'émergence de ces substances peut être rapide, localisée, brutale et difficile à contenir si les dispositifs de veille, de coordination, de réduction des risques et de réponse ne sont pas déjà préparés.[2][3]

En Suisse, 23 cas documentés de saisies ou de détections d'opioïdes synthétiques ont déjà été recensés depuis 2019. Infodrog relève que la Suisse ne fait pas face à ce stade à une crise aiguë, mais souligne expressément qu'il est essentiel de se préparer de manière préventive, de poursuivre le monitoring, de développer les programmes de naloxone, de renforcer la communication sur les risques et de coordonner Confédération, cantons, villes et institutions spécialisées afin de garantir une capacité de réaction rapide.[4]

Plusieurs collectivités publiques suisses ont d'ailleurs déjà franchi des étapes concrètes. Le canton de Genève a adopté le 25 mars 2026 un plan cantonal de prévention et de gestion lié aux opioïdes de synthèse. Ce plan prévoit notamment la prévention de la diffusion de ces substances, l'amélioration de leur détection précoce, la réduction des décès par overdose grâce à la naloxone, ainsi que l'information et la formation du public et des professionnel-le-s, selon une logique à trois niveaux: veille, alerte et épidémie. Le canton de Fribourg a, pour sa part, annoncé le 8 avril 2026 trois mesures précises: l'observation et le monitoring des substances via l'espace de consommation sécurisé, la sensibilisation des médecins prescripteurs de traitements par agonistes opioïdes, des pharmaciens et des professionnel-le-s du domaine des addictions, ainsi que l'autorisation de l'utilisation du spray nasal de naloxone. Fribourg précise en outre que 50 emballages de spray nasal ont été remis au personnel formé, avec transmission d'une fiche de reporting après chaque intervention.[5]

À Lausanne, cette question n'est certes pas inconnue du Conseil communal. Elle a déjà fait l'objet d'une interpellation urgente de notre collègue Olivier Bloch et consorts, « Fentanyl, agir avant qu'il ne soit trop tard », déposée le 6 mai 2025, à la suite de laquelle le Conseil communal a demandé à la Municipalité de mettre en place un monitoring concernant la présence et la circulation de fentanyl.

En effet, la Municipalité a indiqué, le 4 mars 2025, que rien n'avait alors été détecté dans les dispositifs de drug checking à Lausanne et dans le canton de Vaud, tout en mentionnant un suivi régulier de la situation avec les partenaires concernés et la préparation de formations à la naloxone. Mais précisément, le fait qu'aucune présence n'ait encore été constatée ne doit pas conduire à l'attentisme. Il doit au contraire inciter Lausanne à examiner dès maintenant si son dispositif est suffisamment structuré, coordonné et opérationnel pour faire face à l'arrivée possible de nitazènes ou d'autres opioïdes de synthèse très puissants

Dans ce contexte, le présent postulat ne vise pas à nier le travail déjà engagé, mais à demander une mise en cohérence, une formalisation et une harmonisation de la préparation lausannoise, afin que la Ville soit en mesure de réagir rapidement si la situation devait évoluer.

Sources :

Conseil communal de Lausanne

[1] Office fédéral de la santé publique (OFSP), *Opioides de synthèse*, page d'information officielle, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bag.admin.ch/fr/opioides-de-synthese>. (Bag.admin.ch)

[2] Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA), *European Drug Report 2025 – New psychoactive substances: the current situation in Europe* ; voir également *European Drug Report 2025 – Heroin and other opioids: the current situation in Europe*, disponibles aux adresses suivantes :

https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2025/new-psychoactive-substances_en et https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2025/heroin-and-other-opioids_en. (EUDA)

[3] Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA), *Frequently asked questions (FAQ): drug-induced deaths in Europe – Emerging concerns and threats* ; voir également Health Service Executive (HSE, Irlande), *Nitazenes detected in heroin samples related to Dublin overdose cluster*, disponibles aux adresses suivantes : https://www.euda.europa.eu/publications/topic-overviews/drug-induced-deaths-faq/emerging-concerns_en et <https://about.hse.ie/news/nitazenes-detected-in-heroin-samples-related-to-dublin-overdose-cluster/>. (EUDA)

[4] Infodrog, *Nouvelles substances psychoactives en Suisse – rapport de situation 2025*, Berne, 2025, PDF.

[5] République et canton de Genève, Conseil d'État, *Communiqué hebdomadaire du Conseil d'État du 25 mars 2026*, section « Adoption du plan cantonal de lutte contre les opioïdes de synthèse » ; État de Fribourg, Direction de la santé et des affaires sociales, *Addictions : mesures du canton de Fribourg pour anticiper l'arrivée des opioïdes très puissants*, 8 avril 2026, disponibles aux adresses suivantes :

<https://www.ge.ch/document/communiqué-hebdomadaire-du-conseil-etat-du-25-mars-2026> et

<https://www.fr.ch/dsas/actualites/addictions-mesures-du-canton-de-fribourg-pour-anticiper-larrivee-des-opioides-tres-puissants>. (ge.ch)

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

1. de formaliser, en lien avec le Canton et les partenaires compétents, un dispositif lausannois d'anticipation face aux opioïdes de synthèse très puissants, notamment les nitazènes, comprenant au minimum la veille, le monitoring, l'alerte précoce, la formation des professionnel-le-s, la réduction des risques et la préparation de la réponse en cas de surdose;

2. d'assurer, dans le cadre des compétences communales, l'articulation et l'harmonisation de ce dispositif avec les mesures déjà prises ou en cours au niveau cantonal, intercantonal et fédéral, en particulier avec les dispositifs déployés à Genève et à Fribourg, afin de garantir une réponse cohérente, coordonnée et rapidement mobilisable.

Lausanne, le 21 avril 2026

Laisser vide

Signataire(s) :
Laisser vide



*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*